

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Teréga restitue les résultats de l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) pour dimensionner les besoins en infrastructures d'hydrogène (H₂) et de dioxyde de carbone (CO₂) du Sud-Ouest de la France.

En 2023, Teréga a lancé un projet d'infrastructures dédiées au transport et au stockage d'hydrogène à l'échelle du Sud-Ouest, pierre angulaire de la dorsale hydrogène européenne. Par la suite, Teréga a ouvert, du 26 juin au 13 octobre derniers, un appel à manifestation d'intérêt pour préciser les besoins en infrastructures hydrogène mais également en infrastructures dédiées au transport, stockage et à la valorisation du CO₂ (CCUS).

Rappel du contexte

L'hydrogène et la filière CCUS représentent aujourd'hui des leviers majeurs de décarbonation et joueront un rôle essentiel dans la souveraineté énergétique de la France et de l'Europe.

Dans cette optique, Teréga a pour ambition de **développer des infrastructures de stockage et de transport d'hydrogène renouvelable et bas-carbone d'ici 2030**. Celles-ci permettront **de décarboner les pôles industriels et de mobilité** majeurs des territoires d'**Occitanie** et de **Nouvelle-Aquitaine** en les interconnectant aux flux d'hydrogène produits localement comme à ceux en provenance du Sud de l'Europe, de la Méditerranée et de la façade Atlantique (productions françaises et importations).

L'architecture H2 étudiée comprendra un corridor d'environ 600 km de canalisations, dont 30% pourront être converties du gaz naturel vers l'hydrogène. L'objectif à horizon 2030 est d'acheminer 16 TWh/an d'hydrogène décarboné à travers tout le Sud-Ouest. Le projet prévoit le développement de capacités de stockage en cavité saline en Nouvelle-Aquitaine, atteignant 500 GWh en 2030, ce qui contribuera à assurer la flexibilité et la sécurité d'approvisionnement européenne.

Parallèlement, Teréga étudie également **le développement d'infrastructures de Captage, Transport et Stockage ou Valorisation de CO₂ (CCUS)**.

L'appel à manifestation d'intérêt (AMI) lancé par Teréga au mois de juin a permis de recueillir des informations précises sur les besoins des acteurs régionaux, nationaux et européens en matière de transport et de stockage d'hydrogène et de CO₂. Les résultats de cet AMI permettront à Teréga d'optimiser la conception, de dimensionner ses projets et de répondre de manière optimale aux besoins des acteurs et des territoires.

Résultats de l'AMI

Au total, le Groupe a recueilli 125 manifestations d'intérêt et 61 projets/besoins ont été recensés.

- **34 d'entre eux concernent des projets Hydrogène** (10 projets de production, 17 projets de consommation et 7 projets qui cumulent les deux besoins).
- **27 projets portent sur des besoins relatifs au CO₂** (6 projets de valorisation, 19 projets de captation et 2 projets de consommation)

Cet appel à manifestation d'intérêt a clairement mis en évidence des besoins réels sur l'ensemble du territoire que couvre Teréga, aussi bien au niveau de l'hydrogène décarboné que sur le plan de la valorisation et de la captation de CO₂. Parmi les intéressés on trouve différentes typologies d'acteurs, aussi bien des producteurs de e-carburant, des zones portuaires très actives sur le vecteur hydrogène, des industriels émetteurs de CO₂ fossile, que la filière bois du territoire ou encore des producteurs de CO₂ biogénique comme les unités de méthanisation ou les fabricants de bioéthanol.

Pour la filière hydrogène :

Les résultats démontrent une grande mobilisation de tous les acteurs de la chaîne de valeur de ce secteur qui générerait des volumes significatifs de production et de consommation en hydrogène. Les réponses reçues par Teréga révèlent la pertinence du développement d'un réseau de transport collectif d'hydrogène dans le grand Sud-Ouest qui pourrait, à terme, desservir les différents hub hydrogène en développement sur le territoire.

Pour la filière CCUS :

Les résultats mis en lumière par l'AMI lancé par Teréga confirment que l'architecture envisagée pour les futures infrastructures de transport et de stockage sont en adéquation avec les besoins du territoire en matière de décarbonation et permettront de valoriser les synergies entre molécule d'hydrogène et CO₂ pour voir émerger de nouvelles filières industrielles.

Les prochains jalons

Entre 2024 et fin 2026, Teréga devrait déposer les dossiers relatifs au statut PCI et pour l'obtention de subventions. En parallèle, seront lancées les études techniques préalables de faisabilité et d'impact économique et environnemental pour les projets dont le besoin aura été confirmé à la suite de l'AMI.

Pour plus d'information sur cet AMI, rendez-vous [ici](#)

« Cet Appel à Manifestation d'Intérêt s'inscrit dans la volonté de Teréga d'accélérer la transition énergétique, d'atteindre la neutralité carbone en proposant aux industriels des solutions de décarbonation et vise à renforcer le tissu industriel français. Les résultats mis en exergue par cet AMI confirment que le Grand Sud-Ouest a un réel besoin en infrastructures hydrogène mais également CO₂ et que ces projets sont en adéquation avec la volonté nationale de faire de la France le premier pays décarboné d'Europe à horizon 2040. C'est pourquoi Teréga se mobilise au quotidien pour élaborer un schéma énergétique vertueux aux côtés des différents acteurs de son territoire ».

Dominique Mockly, Président et Directeur Général de Teréga.

À propos de Teréga

Implanté dans le Grand Sud-Ouest, carrefour des grands flux gaziers européens, Teréga déploie depuis plus de 75 ans son savoir-faire d'exception dans le développement d'infrastructures de transport et de stockage de gaz et conçoit aujourd'hui des solutions innovantes pour répondre aux grands enjeux énergétiques en France et en Europe. Teréga dispose de plus de 5 000 km de canalisations et de deux stockages souterrains représentant respectivement 16% du réseau de transport de gaz français et 26% des capacités de stockage nationales. L'entreprise a réalisé un chiffre d'affaires de 799 millions d'euros en 2022 et compte environ 650 salariés. La responsabilité sociétale est au cœur de la stratégie de Teréga, engagée dans la transition énergétique vers la neutralité carbone. Teréga déploie des programmes dans l'ensemble des domaines ESG (Environnement Social Gouvernance) : la sécurité de ses collaborateurs et la sûreté de ses infrastructures via le programme PARI 2025, le développement durable des territoires et la responsabilité sociale via le programme ENERGIZ MOUV, le soutien de projets philanthropiques à travers le fonds de dotation Teréga Accélérateur d'Énergies, et la réduction des impacts environnementaux grâce au programme BE POSITIF avec un engagement de réduction des émissions de gaz à effet de serre de -30% à horizon 2030 par rapport à 2021 sur l'ensemble des scopes 1, 2 et 3.

Relations Médias Teréga :

Céline DALLEST
celine.dallest@terega.fr
06 38 89 11 07

Agence AUVRAY & BORACAY :

Vanessa WALTER
v.walter@auvray-boracay.com
06 60 05 56 65

TILDER :

Mariana PIRES DA SILVA
m.piresdasilva@tilder.com
06 13 42 55 86